

Le Saint-Maurice

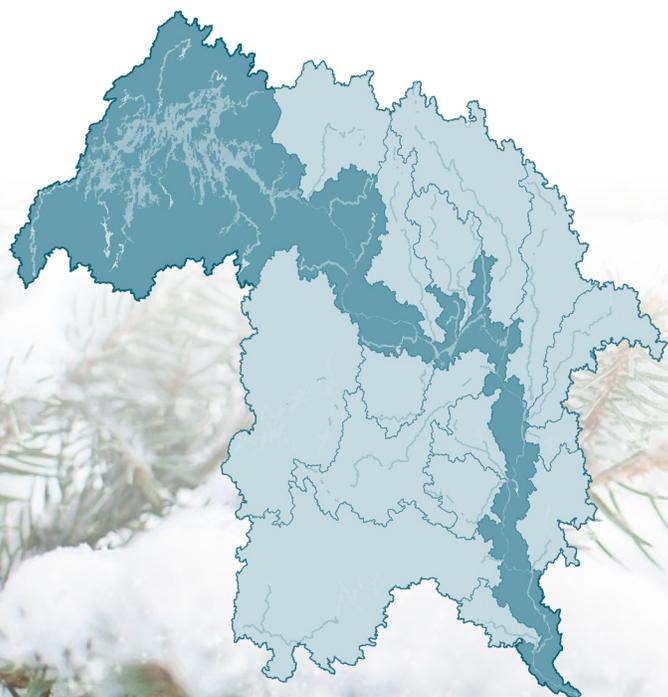


Être au courant, de l'amont vers l'aval !

HIVER 2018

Sommaire

Mot de la directrice	2
Fête de la rivière Saint-Maurice	3
Suivi des plantes exotiques envahissantes	4
Réseau-rivières	5
Suivi de la qualité de l'eau de la rivière Blanche (Saint-Boniface)	7
Inondations printanières 2017	8
Sous la loupe de BVSM	9
BVSM était présent !	10
Événements à venir	10
Nous joindre	10



Mot de la directrice

Chers membres et partenaires,

En ce début du mois de janvier, les membres du conseil d'administration ainsi que l'équipe de BVSM se joignent à moi pour vous transmettre nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Que 2018 soit pour vous porteuse de sérénité et de bonheur !

En ce qui concerne BVSM, l'année qui débute s'annonce très importante, tout comme pour les 39 autres organismes de bassins versants (OBV) du Québec, puisque c'est en 2018 que seront redéfinis les mandats qui nous sont confiés par le gouvernement du Québec. Nous sommes impatients de connaître le rôle qui nous sera attribué dans les nombreuses facettes de la gestion intégrée de l'eau et nous sommes prêts à relever les défis qui en découlent, tout comme nous l'avons fait en 2017 : suivi de la qualité de l'eau, référencement des inondations, détection et suivi des plantes exotiques envahissantes, végétalisation de bandes riveraines, etc.

Avant de vous laisser prendre connaissance de ces projets plus en détails, je vous invite à inscrire immédiatement dans votre agenda deux dates importantes pour notre organisme en 2018 : le 14 juin, date de l'assemblée générale annuelle, et le 1er novembre qui marquera la réalisation de notre premier souper bénéfique au profit du Trou à Barbotte, un complexe de milieux humides à haute valeur écologique dont BVSM est propriétaire depuis 2016. Bien sûr, nous vous donnerons plus d'informations sur ces deux événements dans les prochaines semaines.

Je vous souhaite une bonne lecture et je vous dis à bientôt !

Stéphanie Chabrun, directrice générale

Vous désirez devenir membre de BVSM ou simplement renouveler votre adhésion ? Visitez notre site internet pour tous les détails : www.bvsm.ca

Fête de la rivière Saint-Maurice

Le 12 août dernier, plusieurs mauriciens(nes) se sont joints à Bassin Versant Saint-Maurice afin de célébrer la *Fête de la rivière Saint-Maurice*, au quai municipal de Grandes-Piles. L'attrait central de cet événement fut l'activité « Pêche en herbe » où une vingtaine de jeunes, âgés de 9 à 12 ans, ont été initiés à la pêche sportive. Ils ont notamment appris différentes techniques de pêche en plus de pratiquer leur lancé aux abords de la rivière Saint-Maurice.

Lors de cette activité, les jeunes ont reçu un ensemble de pêche pour débutant, un permis de pêche provincial valide jusqu'à l'âge de 18 ans (excluant la pêche au saumon atlantique) et un cahier d'accompagnement éducatif « Moi je pêche avec...Guliver ! ». Il s'agit d'une initiative de la Fondation de la faune du Québec, qui reçoit la collaboration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le soutien financier de son principal partenaire, Canadian Tire.



Merci à tous nos collaborateurs !



Grandes-Piles



Mme Julie Boulet
Ministre du Tourisme
Ministre responsable de la région de la Mauricie
Députée de Laviolette

Tourisme Québec



Place aux citoyens
Président de la Commission de l'aménagement du territoire

Hôtel du Parlement
1045, rue des Parlementaires, bureau RC.73
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 644-2499 | Téléc. : 418 528-5668

Bureau de circonscription
278, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (Québec) G8T 6G7
Tél. : 819 694-4600 | Téléc. : 819 694-4606
pierre-michel.auger.chmp@assnat.qc.ca



Pierre Michel Auger
Député de Champlain

Pierre Giguère

Député de Saint-Maurice
Président de séance
Membre du Bureau de l'Assemblée nationale



695, avenue de la Station, Bureau 101
Shawinigan (Québec) G9N 1V9
Pierre.Giguere.SAMA@assnat.qc.ca
819 539-7292

Pierre Giguère



Suivi des plantes exotiques envahissantes

Depuis plusieurs années, la présence de plantes exotiques envahissantes (PEE) est confirmée sur le territoire de BVSM. Les PEE sont des espèces végétales, aquatiques ou terrestres, qui ont été introduites à l'extérieur de leur aire de répartition d'origine. Leur propagation est une menace pour les écosystèmes, puisqu'elles ont la capacité de coloniser un milieu rapidement, et ce, au détriment de la biodiversité locale.

Les impacts négatifs qui en ressortent sont principalement la perte de biodiversité, la modification des habitats faunique et floristique, la modification importante du paysage, la fragilisation des rives, etc. C'est pourquoi nous considérons qu'il est essentiel de tenir compte de leur prolifération sur notre territoire.

En 2014 et 2015 un réseau de suivi et de détection des PEE a été implanté sur notre territoire. Ce mandat confié par le ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a été renouvelé en 2017. L'été dernier, l'équipe de BVSM s'est donc rendue à La Tuque, Saint-Roch-de-Mékinac, Grandes-Piles, Shawinigan et Saint-Boniface afin de documenter la présence et l'évolution des plantes exotiques envahissantes (PEE).

Suite à ces inventaires réalisés sur le terrain, il s'avère que les plantes envahissantes les plus problématiques sont le roseau commun (*Phragmites australis*), l'impaticie glanduleuse (*Impatiens glandulifera*), la renouée du Japon (*Fallopia japonica*), le nerprun bourdaine (*Rhamnus frangula*), le nerprun cathartique (*Rhamnus cathartica*) et le panais sauvage (*Pastinaca sativa*). Aucune mention de berce du Caucase (*Heracleum mantegazzianum*) n'y a encore été répertoriée jusqu'à présent.



Impatiens glandulifera

Savez-vous que →
Au Canada, 2,2 milliard de dollars sont investis annuellement pour lutter contre les plantes exotiques envahissantes. En effet, la présence de ces plantes dans les cultures et les pâturages engendre notamment des pertes de productivité et de qualité des récoltes.

Vous désirez en apprendre davantage sur les plantes exotiques envahissantes ? Consultez les guides de Nature-Action Québec : <http://nature-action.qc.ca/site/nouvelle/cet-ete-je-surveille-mon-jardin#Guides-EVEE>.

Vous revégétalisez votre bande riveraine ?

Lors de votre sélection de végétaux, évitez les espèces exotiques envahissantes. Privilégiez plutôt des espèces **indigènes** et diversifiées à travers des herbes, arbustes et arbres. Pour connaître les types d'espèces recommandées en bande riveraine, rendez-vous sur le site : www.banderiveraine.org.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !

Réseau-rivières

Suivi de la qualité de l'eau des rivières Saint-Maurice et Shawinigan

Encore cette année, BVSM a poursuivi le suivi de la qualité de l'eau des rivières Shawinigan et Saint-Maurice en partenariat avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC). Le suivi, effectué dans le cadre du Programme *Réseau-rivières*, permet de dresser un portrait de la qualité de l'eau sur le territoire québécois et de suivre l'évolution de celle-ci dans le temps.

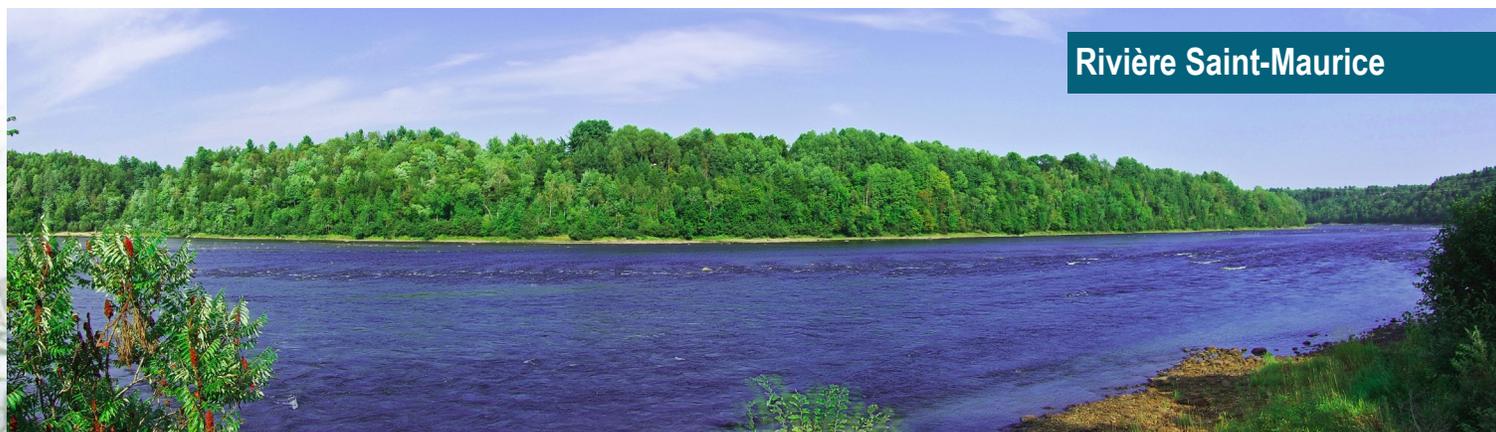
Saviez-vous que →

Le programme Réseau-rivières, géré par le MDDELCC, assure la surveillance de la qualité de l'eau des principales rivières du Québec depuis 1979.

Dans le cadre du suivi *Réseau-rivières*, quatre stations sont échantillonnées mensuellement, d'avril à octobre, par l'équipe de BVSM, soit deux stations pour la rivière Saint-Maurice et deux stations pour la rivière Shawinigan.

Basé sur des paramètres physico-chimiques et bactériologiques, le ministère utilise un indice de qualité de l'eau afin de lui permettre d'évaluer la qualité générale de cette dernière en fonction de l'ensemble des usages potentiels des rivières (baignade, activités nautiques, approvisionnement en eau pour la consommation et protection contre l'eutrophisation).

L'indice de qualité bactériologique et physicochimique (IQBP) utilisé est divisé en 5 classes. Vous trouverez, à la page suivante, les données collectées et cartographiées par BVSM pour les années 2014, 2015 et 2016.

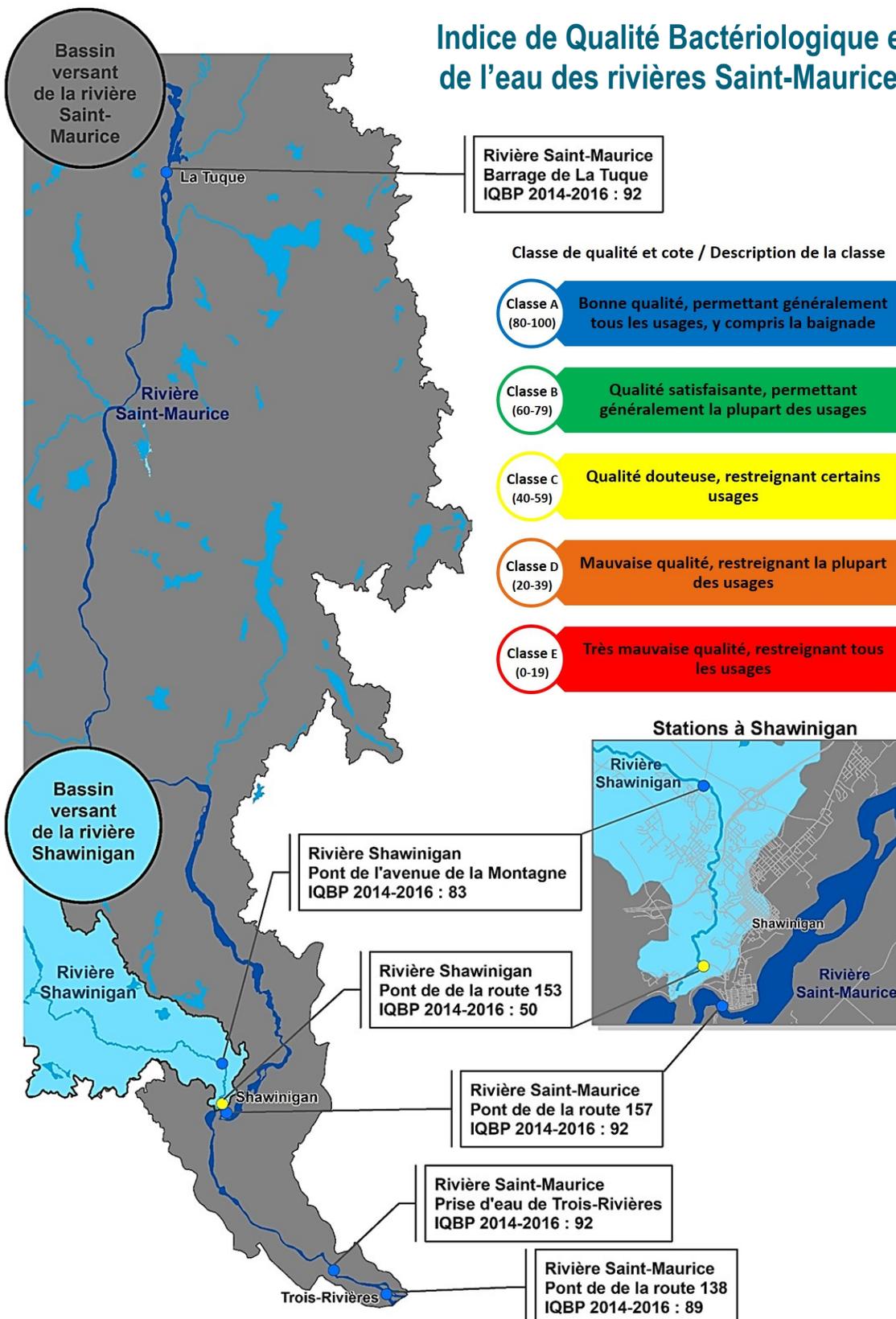


Rivière Saint-Maurice

Indice de Qualité Bactériologique et Physico-chimique (IQBP) de l'eau des rivières Saint-Maurice et Shawinigan (2014-2016)

Résultats

Toutes les stations révèlent une eau de bonne qualité mise à part la station à l'embouchure de la rivière Shawinigan qui est qualifiée de douteuse. Mentionnons que les données de l'IQBP indiquent que les concentrations en phosphore et en coliformes fécaux sont les principaux paramètres limitant la qualité de l'eau dans la rivière Shawinigan, principalement à la station située à son embouchure avec la rivière Saint-Maurice.



Suivi de la qualité de l'eau de la rivière Blanche

Selon les analyses réalisées par BVSM depuis 2014, la qualité de l'eau de la rivière Blanche, située dans la municipalité de Saint-Boniface, est préoccupante. Outre l'influence des eaux usées et pluviales issues de la zone urbaine, il faut ajouter l'influence des activités agricoles qui viennent dégrader la qualité de l'eau par l'apport, entre autres, de phosphore et de bactéries.

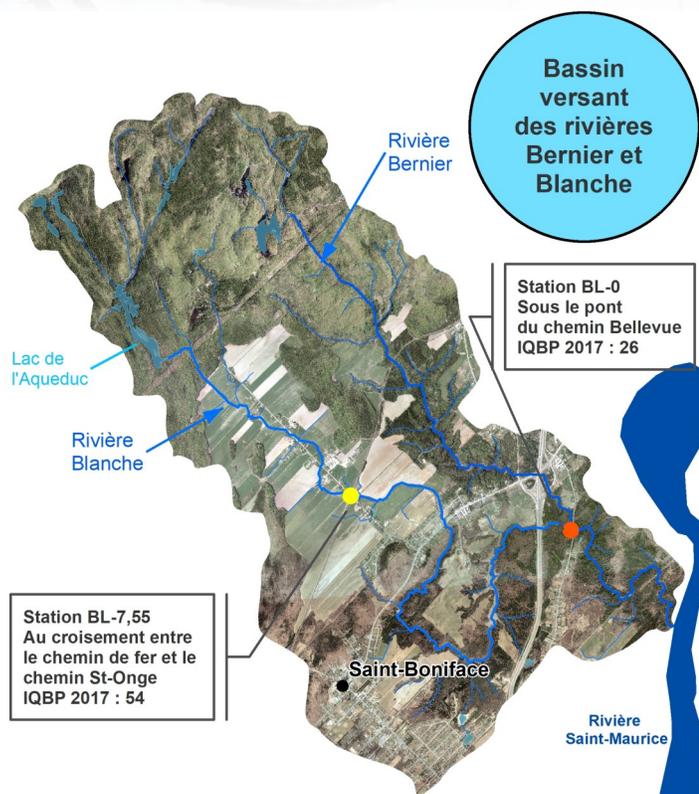
En 2017, BVSM a procédé à l'échantillonnage de deux stations sur la rivière Blanche dans le cadre d'une entente de partenariat avec le MDDELCC. Un indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) a été mesuré par le ministère afin d'évaluer la qualité de l'eau de la rivière Blanche.

La station BL-7,55 a été échantillonnée en amont de la municipalité et des rejets d'eaux usées municipales afin d'évaluer l'impact du milieu agricole sur la qualité de l'eau. Selon les résultats de l'IQBP 2017, il ressort que l'eau est de qualité douteuse. Mentionnons qu'en 2013-2014, un projet collectif qui a visé l'élargissement de la bande de protection végétale de la rivière Blanche en milieu agricole a été mis en œuvre par des agriculteurs qui habitent le chemin Saint-Anne. Cette initiative contribue certainement à améliorer la qualité du cours d'eau.

De plus, afin de documenter l'impact de la municipalité, la station BL-0 a été échantillonnée en aval de la zone urbaine, soit à l'embouchure avec la rivière Bernier. D'après l'indice, la qualité de l'eau y est mauvaise et tous les usages y sont compromis selon les critères du ministère.

Il est toutefois important de mentionner que la municipalité de Saint-Boniface travaille activement, et ce depuis déjà plusieurs années, sur un projet visant l'installation d'une station d'épuration sur son territoire. Cette initiative permettra de réduire considérablement les apports en nutriments et en contaminants dans la rivière Blanche et, ultimement, d'améliorer la qualité de l'eau de ce cours d'eau.

La rivière Blanche, qui prend sa source dans le lac de l'Aqueduc en amont de la municipalité de Saint-Boniface, s'écoule sur une distance de 11,7 km avant de se jeter dans la rivière Bernier, un tributaire de la rivière Saint-Maurice. Le bassin versant de la rivière Blanche est caractérisé par des zones agricoles et urbaines importantes par rapport à sa superficie globale.



Classe de qualité et cote / Description de la classe

- Classe A (80-100) Bonne qualité, permettant généralement tous les usages, y compris la baignade
- Classe B (60-79) Qualité satisfaisante, permettant généralement la plupart des usages
- Classe C (40-59) Qualité douteuse, restreignant certains usages
- Classe D (20-39) Mauvaise qualité, restreignant la plupart des usages
- Classe E (0-19) Très mauvaise qualité, restreignant tous les usages

Rivière Blanche
(Station BL-0, 26 avril 2017)





Débordement de la rivière Croche, La Tuque (secteur La Croche)



Inondations printanières 2017

Au printemps 2017, des crues exceptionnelles sont survenues un peu partout au Québec. De fait, la Mauricie est l'une des régions ayant grandement été touchées par des inondations d'une rare envergure. Sur le territoire de BVSM, les rivières Vermillon, Wallace, Saint-Maurice, Croche, Bostonnais et Shawinigan sont sorties de leur lit, menaçant ainsi plusieurs municipalités. Ces rivières ont inondé plusieurs résidences, isolé des quartiers complets et envahi la chaussée de plusieurs routes d'importance telles que la 155, le seul lien entre la Haute-Mauricie et les centres urbains plus au sud. La route 25 à La Tuque, a quant à elle, été fortement endommagée par le niveau de l'eau, bloquant ainsi le lien entre La Tuque et Wemotaci pendant plusieurs jours.

Durant cette période, l'Université Laval, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique (MSP) et le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ), a chapeauté un projet de recherche visant à documenter les épisodes d'inondation au Québec. Les connaissances acquises dans le cadre de ce projet ont pour but de développer un système de documentation des inondations d'envergure à l'échelle de la province.

Dans le cadre de ce projet, un budget a été octroyé aux organismes de bassins versants concernés et volontaires afin de collecter des données sur leur territoire respectif. BVSM s'est donc rendu sur plusieurs sites inondés, les 9 et 10 mai 2017, afin de relever les niveaux de l'eau. Puisque celle-ci s'était partiellement retirée lors des sorties sur le terrain, les niveaux d'eau maximum ont été identifiés à l'aide de marques physiques laissées par les crues, principalement par les lignes de débris et d'érosion. L'aide des municipalités et des citoyens concernés a été sollicitée afin de déterminer, avec une meilleure précision, les niveaux maximums atteints par l'eau. Tous les emplacements identifiés ont ensuite été géolocalisés avec haute précision par un arpenteur-géomètre. Les données collectées serviront à mieux outiller les décideurs afin de prévenir de nouvelles crises.



Ligne d'érosion laissée par la rivière Bostonnais



Ligne de débris laissée par la rivière Croche



Relevé GPS effectué par l'équipe d'arpentage



Niveau de l'eau maximum relevé en 2017 (pont Ducharme)

Capsule « Sous la loupe de BVSM »

Impacts des sels de voirie sur l'environnement

Au Québec, l'entretien hivernal du réseau routier implique l'application d'importantes quantités de sels de voirie afin de déglacer les routes, et ce, pour assurer la sécurité des usagers. L'utilisation de divers types de sels en grande quantité, tels que le chlorure de sodium (NaCl), entraîne cependant des conséquences environnementales néfastes, autant sur la qualité de l'eau, le sol, la végétation et la faune.

Enjeux environnementaux liés à l'utilisation de sels de voiries¹

Une quantité importante de sels de voirie peut compromettre la qualité de l'eau de surface et l'eau de consommation souterraine. En effet, des concentrations élevées en chlorure de sodium (NaCl) peuvent modifier la densité de l'eau et ainsi perturber le brassage printanier et automnal des plans d'eau. Ce phénomène peut engendrer des impacts négatifs sur le cycle thermique annuel d'un lac et sur la redistribution de l'oxygène et des nutriments, des éléments essentiels à la survie des espèces aquatiques fauniques et floristiques.

Une concentration élevée en sels de voirie dans les sols peut engendrer une perte de croissance chez certaines espèces végétales indigènes terrestres. À l'opposé, l'augmentation des concentrations salines favorise l'établissement d'autres espèces comme le roseau commun (*Phragmites australis*), une plante exotique très envahissante et problématique au Québec. Il a également été démontré que les vents peuvent déplacer les sels épandus sur une autoroute sur une distance de 200 mètres. Cette dispersion aérienne est un facteur non négligeable pour la croissance et la productivité des végétaux des secteurs sensibles.

La fonte de la neige gorgée de sels de voirie, à proximité des grands axes routiers, favorise la création de mares salines qui attirent la faune. Ce phénomène est une cause importante d'accidents routiers impliquant particulièrement les grands mammifères. Enfin, les sels de voiries engendrent une dégradation des certains habitats fauniques et contribuent à la perte de biodiversité.

Saviez-vous que ~

Des solutions alternatives ?

Afin de palier à ce problème, plusieurs alternatives ont été proposées (substances à base de jus de betterave, d'extrait de maïs, de sels organiques (ex. MgCl₂), de roches volcaniques, et bien plus.). Des essais sont présentement en cours, dans différentes régions du Québec, afin de vérifier l'efficacité de ces substances et, ultimement, réduire l'épandage de sels de voirie.

Il a été estimé que 55 % des chlorures épandus se retrouvent dans les eaux souterraines et qu'une tonne de sel épandue peut contaminer jusqu'à 1,5 million de litres d'eau.¹

[... Les effets des sels de voirie sur l'environnement étaient autrefois peu apparents et peu connus, il est maintenant reconnu qu'ils ont des répercussions négatives – à des degrés divers – sur les nappes aquifères, sur le sol, sur la flore, sur la faune aquatique et terrestre de même que, bien sûr, sur les infrastructures.]¹

1. Ministère des Transports du Québec. *Guide de gestion des zones vulnérables aux sels de voirie. Une démarche à l'intention des municipalités*. ISBN 978-2-550-68385-8 (PDF). Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013.

BVSM était présent !

- ◆ 19e Rendez-vous des OBV (ROBVQ, 19-20 octobre);
- ◆ Activité de nettoyage sur l'île Saint-Quentin (Projet Eau Bleue RBC, 3 juin);
- ◆ Activité *Du comestible dans notre cour* (École Saint-Louis-de-France, 1^{er} mai);
- ◆ Animation *Les bestioles de chez nous* au parc de la rivière Grand-Mère (Shawinigan) (Ville de Shawinigan, 14 juillet);
- ◆ Assemblée générale annuelle de l'Association des biologistes du Québec (ABQ, 24 novembre);
- ◆ Assemblée générale annuelle du Comité ZIP Les deux Rives (6 juin);
- ◆ Assemblée générale annuelle du CRE Mauricie (13 juin);
- ◆ 42^e Congrès de l'Association des biologistes du Québec (ABQ, 23-24 novembre);
- ◆ Conférence de presse en hommage à M. Claude Gervais (Vision Saint-Maurice, 9 août);
- ◆ Fête de la pêche de Shawinigan (Vision Saint-Maurice, 3 juin);
- ◆ Formation *J'adopte un cours d'eau* (G3E, 23 au 25 octobre);
- ◆ Formation *Identification et délimitation des milieux humides et de la lignes des hautes eaux* (Bureau d'écologie appliquée, 20 juin);
- ◆ Formation *Survol Benthos* (G3E, 5-6 juin);
- ◆ Lancement du PDZA de la MRC de Matawinie (19 septembre);
- ◆ Salon des sciences de Trois-Rivières (Technoscience Mauricie/Centre-du-Québec, 18 mai);
- ◆ Sixième édition du Bioblitz de Trois-Rivières (Ville de Trois-Rivières, 9-10 juin);
- ◆ Forum de la Table de concertation régionale de l'estuaire fluvial (TCREF, 14 novembre);
- ◆ Table de concertation régionale en agroenvironnement (TCRAM, 30 octobre);
- ◆ Table d'expertise en développement durable (TEDD, 28 septembre);
- ◆ Visite de bandes riveraines aménagées en milieu agricole (CAPSA, 3 novembre);

Événements à venir

Le **3 février prochain**, l'organisme Vision Saint-Maurice organise une activité de pêche blanche* sur la rivière Saint-Maurice. Un sentier de glace sera aménagé, d'une berge à l'autre, entre St-Jean-des-Piles et Grandes-Piles. Pour plus de détails, consultez le site Internet de **Vision Saint-Maurice !**
***Activité gratuite, aucune inscription préalable.**

L'assemblée générale annuelle (AGA) de BVSM aura lieu le jeudi **14 juin 2018**. Les renseignements concernant le déroulement de cette journée seront transmis aux membres de BVSM par courriel au courant du mois de mai 2018.

Le **1^{er} novembre 2018**, BVSM tiendra son tout premier souper-bénéfice au profit du Trou à Barbotte, un milieu humide à haute valeur écologique situé aux abords de la rivière Saint-Maurice. Consultez régulièrement notre page Facebook pour rester à l'affût des détails ! **Réservez dès maintenant cette soirée à votre agenda !**

Pour nous joindre



Bassin Versant Saint-Maurice

1395 chemin Principal
Shawinigan (QC) G9R 1E5
Téléphone : 819 731-0521
Télécopieur : 819 731-0524
Courriel : info@bvsm.ca
Site internet : www.bvsm.ca

**Vous désirez faire partie
de la liste d'envoi
électronique du bulletin
d'information ?**

Contactez-nous à
info@bvsm.ca